

Décision portant nomination de M. Cédric Serrano aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6265 intitulée Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation – CSGA.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte n° 6265 intitulée Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation et nommant M. Lionel Bretillon en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 6265 en date du 31/03/2017 ;

Considérant que **M. Cédric Serrano** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 05 au 07 octobre 1999 et du 23 au 25 novembre 1999.

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Cédric Serrano**, Technicien de classe supérieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6265 intitulée Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation, à compter du 01/01/2017.

M. Cédric Serrano exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Cédric Serrano**, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon, le 06/03/2017

Le directeur de l'Unité
Lionel Bretillon

L'agent
Cédric Serrano

Le directeur de l'UFR

*Visa de la déléguée régionale du
CNRS
Muriel Sinanidès*

*Le Président de l'Université de Bourgogne
Alain Bonnin*